



Achat vehicule d occasion

Par **bakos**, le **16/06/2011** à **19:29**

Bonjour,

je viens d'acquérir un véhicule d occasion chez un concessionnaire , le bon de commande a été signé par les deux parties, un chèque correspondant a la valeur d achat a été laissé au vendeur .

aujourd hui il me rappel en me disant que la voiture a été vendue a un montant inférieur a celui prévue leur base de donnée et qu'il va annuler la vente pour motif de vente a perte. il me demande 500E de plus pour valider la vente

je souhaiterais savoir si il est dans son bon droit et si je suis obligé d accepter .

merci d avance pour vos réponses rapide

Par **mimi493**, le **16/06/2011** à **19:53**

Le véhicule devait être livré quand ?